

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NICKO EXAUCEE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA - AKOUEDO, PRES DE LA PHARMACIE DE FAYA ST
GEORGE 10 NON LOIN DE LA GARE DE WORO- WORO D'
ABATTA BP1918 ABIDJAN10, LOT 221, ILOT 22, PARCELLE
: 135, SECTION : TW, Lot LOT 221, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Jan 2023, et enregistrés au CEPICI le mardi 04 avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NICKO EXAUCEE »

Objet : TRANSPORT,
-NETTOYAGE, ENTRETIEN,
-BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,
-IMPRIMERIE,
-LOCATION, IMPORT-EXPORT, -ACHAT ET VENTE
DE FOURNITURE DE BUREAU, -ASSISTANCE COMPTABLE,
FORMATION ET PLACEMENT. Et pour la réalisation de l'
objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de
commerce. - la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA - AKOUEDO, PRES DE LA PHARMACIE DE FAYA ST

GEORGE 10 NON LOIN DE LA GARE DE WORO- WORO D'
ABATTA BP1918 ABIDJAN10, LOT 221, ILOT 22, PARCELLE
: 135, SECTION : TW, Lot LOT 221, Ilot 22

Dirigeant(s) M N'DRI MYSIBA YANNICK ZAHO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03973 du 04/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27758/GTCA/RC/2023 du 04/04/2023

